

Clermont-Ferrand, le 11 décembre 2014

Madame le Recteur
Chancelier des Universités
3 avenue Vercingétorix
63033 CLERMONT-FERRAND cedex 1

Objet : Carte des REP et REP+ dans notre académie

Madame le Recteur,

Suite au CTA du 21 novembre qui abordait la carte de l'Education Prioritaire dans notre académie, les IA-DASEN du Puy de Dôme et de l'Allier devaient mettre en place un Groupe de Travail dans ces départements.

Dans le Puy de Dôme, il s'est tenu lundi 8 décembre. Le SNES-FSU est extrêmement déçu par ce que nous considérons comme une parodie de consultation. Lors de ce GT, il n'a été faite aucune annonce ni sur les établissements directement concernés ni sur la répartition des onze établissements REP ou REP+ par département. Où sont la transparence et la concertation que nous réclamions ? Comment va se faire le choix au final ? Sur quels critères, puisque le tableau de classement des collèges n'est qu'une aide au choix ?

Pour le SNES-FSU, il n'y a pas eu concertation. Nous demandons la tenue d'un CTA extraordinaire avant le 17 décembre sur ce sujet pour que le Rectorat nous dévoile enfin ses choix et les assume ! Nous considérons comme un déni de démocratie le fait que le CTA ne se prononce pas sur la carte de l'Education Prioritaire dans notre académie, **d'autant qu'à l'issue du CTM du 17 décembre, la ministre signera un arrêté** qui désignera, pour chacune des académies, les collèges REP+ et REP.

Par ailleurs, la Ministre, Madame Vallaud-Belkacem a annoncé que 186 lycées seraient labellisés REP. Nous aimerions en connaître le nombre pour notre académie et ceux que vous envisagez de faire entrer dans le Réseau Education Prioritaire.

Dans l'attente d'une réponse favorable, nous vous prions d'agréer, Madame le Recteur, l'expression de notre attachement au Service Public d'Education.

Patrick LEBRUN

Secrétaire académique